

RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL

Prix et qualité du service publique d'élimination des déchets ménagers

Année 2013



Présentation	page 4
Les grandes dates du service « Ordures Ménagères » en 2013	page 5
<hr/>	
partie 1 : Les moyens	page 6
Les moyens humains	
Les moyens matériels	
<hr/>	
partie 2 : L'organisation de la collecte	page 10
Définition des différents types de déchets	
La collecte des ordures ménagères	
<hr/>	
partie 3 : Les déchèteries	page 15
<hr/>	
partie 4 : Indicateurs financiers	page 16
Informations financières	
La dette	
Annexes	page 19

Présentation

La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc a été créée le 1^{er} janvier 2013 à l'initiative de 10 communes précédemment structurées en Syndicat Mixte Intercommunal.

La compétence « Collecte et traitement des ordures ménagères / Gestion des déchèteries » a été transférée à cette même date à la Communauté de Communes afin de mutualiser les moyens humains et matériels à l'échelle du territoire dans la perspective d'améliorer le service de collecte en conciliant nouvelle organisation, maîtrise des coûts de fonctionnement et renforcement de la qualité du service.



La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc est composée de 10 communes pour une population permanente totale de 46 564 habitants, dont voici la répartition :

Répartition des habitants

Recensement 2010- Population en vigueur au 1^{er} janvier 2013

Communes	Population Permanente	Résidence Secondaires
Combloux	2 181	2 200
Les Contamines-Montjoie	1 229	2 755
Cordon	1 031	714
Demi-Quartier	1 005	1 178
Domancy	1 898	56
Megève	3 889	7 836
Passy	11 917	483
Praz-sur-Arly	1 393	2 015
Saint-Gervais-les-Bains	5 837	5 161
Sallanches	16 184	934
CCPMB	46 564	23 332

Présentation de l'ensemble des activités de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc. (cf rapport d'activités 2013)

Les grandes dates du service ordures ménagères 2013

Evènements

- **1^{er} janvier 2013** : transfert de la compétence « Ordures Ménagères » des 10 communes à la Communauté de Communes.

- 3 réunions de la Commission « Ordures Ménagères », présidées par Jean Bertoluzzi.

- **25 février 2013**
- **04 juillet 2013**
- **12 septembre 2013**

- Un repas avec l'ensemble du personnel pour présenter les véhicules et vêtements du service « Ordures Ménagères » marqués aux couleurs de la CCPMB le **21 juin 2013**.

- Un repas de fin d'année le **20 décembre 2013**.

Incidents

Au cours de l'année 2013, plusieurs installations ont fait l'objet d'incendie ou de dégradations diverses :

Incendies de mazots ou de conteneurs :

- Commune de Megève : 2 Mazots.
- Communes de Passy : conteneurs semi-enterrés.
- Commune de Saint-Gervais : conteneurs semi-enterrés.
- Commune de Sallanches : conteneurs semi-enterrés.

Incidents dans les déchetteries :

- Commune de Sallanches : dépôt de déchets dangereux (carbure de Calcium). 2 fûts de 50 L le 18 octobre 2013 et 1 kg le 12 novembre 2013.

Différents sinistres ont été occasionnés avec les véhicules de collecte par les agents. Heureusement il s'agit le plus souvent d'accrochages sans gravité.

Arrêts de travail :

- 10 agents ont dû arrêter de travailler pendant une durée variable au cours de l'année 2013 mais aucun accident de travail n'est à déplorer.



Les moyens



Les moyens humains

Agents transférés au 1^{er} janvier 2013

Commune de provenance	Nom	Prénom	Poste
Combloux	CHEVALIER	Christian	Chauffeur
	MAZZAROTTO	Luciano	Chauffeur
Les Contamines-Montjoie	BOULLY	Fabien	Ripeur
	MORARAU	Robert	Ripeur
Megève	ALLARD	Christophe	Déchèterie
	ALLARD	Jean-Pierre	Ripeur
	ALLARD	Laurent	Chauffeur
	ARVIN-BEROD	Jean	Chauffeur
	CHAMBET	Hervé	Ripeur
	DREVET	Clément	Chauffeur
	FARINET	Sébastien	Déchèterie
	HENRY	Jean-Charles	Déchèterie
	MUFFAT-MERIDOL	Alain	Ripeur
	SIMON	Gaëtan	Ripeur
	BRUNET	Jean-Noël	Ripeur
Passy	CHISTEL	David	Chauffeur
	PAYRAUD	Marcel	Chauffeur
	PERONNARD	Philippe	Ripeur
Saint-Gervais	BRONDEX	Eric	Chauffeur
	COMPOIS	Lionel	Ripeur
	LEGON	Didier	Ripeur
Sallanches	CHAVANTRE	Marc	Chauffeur
	CURRAL	Henri	Chauffeur
	GARDET	Sébastien	Ripeur
	JOND	Christophe	Chauffeur
	SERASSET	Michel	Ripeur
Au total, ce sont 26 personnes transférées			

Du personnel supplémentaire a été recruté pour assurer la coordination et la gestion du service, notamment :

- 1 chargé de mission / responsable du service
- 1 responsable d'exploitation
- 1 agent administratif
- 6 agents saisonniers, en moyenne, pour assurer les renforts pendant les surcroits d'activité sur l'été et l'hiver.

La CCPMB a également structuré ses services afin de pallier à l'augmentation générale d'activité liée au transfert, à savoir :

- 1 directeur des ressources humaines
- 1 directeur des services techniques
- 1 agent en charge de la partie comptable

En 2013, des agents municipaux étaient également mis à disposition de la CCPMB dans le cadre d'une convention pour assurer :

- L'encadrement des équipes
- Les interventions techniques diverses (nettoyage, petites réparations etc...)
- La maintenance des camions
- Le remplacement des agents pendant les congés, absences etc..

Ces mises à disposition ont fait l'objet d'une refacturation annuelle des communes à la CCPMB pour un montant total de 115 669,13 € (exercice 2013).

Liste des agents au 1^{er} décembre 2013

Nom	Prénom	Poste	Observation
ALLARD	Christophe	Déchèterie	
ALLARD	Jean-Pierre	Ripeur	Disponibilité pour convenances personnelles à compter du 01/04/2013
ALLARD	Laurent	Chauffeur	
ARVIN-BEROD	Jean	Chauffeur	
BOUHEND	Aali	Chauffeur/Ripeur	Saisonnier
BOULLY	Fabien	Ripeur	
BRONDEX	Eric	Chauffeur	
BRUNET	Jean-Noël	Ripeur	
CAUX	Richard	Ripeur	Saisonnier
CAZENAVE	Benoît	Chargé de mission	
CHAMBET	Hervé	Ripeur	
CHARRIERE	Sylvain	Chauffeur	Recrutement
CHAVANTRE	Marc	Chauffeur	
CHEVALIER	Christian	Chauffeur	
CHISTEL	David	Chauffeur	
COMPOIS	Lionel	Ripeur	
CURRAL	Henri	Chauffeur	
DREVET	Clément	Chauffeur	Mutation dans le département de l'Ain
EL AOUDI	Najib	Chauffeur	Saisonnier
FARINET	Sébastien	Déchèterie	
GARDET	Sébastien	Ripeur	
HENRY	Jean-Charles	Déchèterie	
HUSSON	Thomas	Ripeur	Saisonnier
JOND	Christophe	Chauffeur	Création de poste. Est devenu responsable d'exploitation le 9/12/2013
LEDEMAZEL	Philippe	Ripeur	Saisonnier
LEGON	Didier	Ripeur	
MAUDUIT	Dimitri	Chauffeur/Ripeur	Saisonnier
MAZZAROTTO	Luciano	Chauffeur	
MORARAU	Robert	Ripeur	
MUFFAT-MERIDOL	Alain	Ripeur	
PAYRAUD	Marcel	Chauffeur	
PERINET	Catherine	Agent administratif	
PERONNARD	Philippe	Ripeur	
POIRRIER	Pascal	Chauffeur/Ripeur	Recrutement
SAINT-MICHEL	Anthony	Ripeur	Saisonnier
SERASSET	Michel	Ripeur	
SIMON	Gaëtan	Ripeur	
THOMANN	Olivier	Ripeur	Saisonnier

Les moyens matériels

Inventaire des installations et matériel mis à disposition

Biens transférés / Communes	Containers semi-enterrés	Containers enterrés	Colonnes aériennes	Bacs roulants	Cabanes
Combloux	73	X	X	X	X
Cordon	17	X	X	X	X
Demi-Quartier	X	X	8	215	36
Domancy	19	4	16	X	24
Les Contamines-Montjoie	X	X	X	381	50
Megève	X	X	54	800	117
Passy	102	X	82	460	X
Praz-sur-Arly	X	X	54	100	28
Saint-Gervais	117	3	21	130	31
Sallanches	253	X	X	300	X
Total	581	7	193	2 386	286

Inventaire des véhicules mis à disposition

Communes	Véhicule	Immatriculation	Mise en circulation	Type
Combloux	Mercedes	658 YG 74	21/02/2005	Grue
Demi-Quartier	M.A.N	3415 VH 74	21/11/1994	BOM
Les Contamines-Montjoie	Mercedes	5356 XT 74	28/07/2003	BOM
Megève	M.A.N	6393 XY 74	01/03/2004	BOM
	M.A.N	6598 WK 74	04/06/1999	BOM
Passy	Iveco	CH-580-YT	20/07/2012	Grue
	Mercedes	9660 ZQ 74	05/02/2009	BOM
Saint-Gervais	Mercedes	9601 ZF 74	17/12/2007	BOM
Sallanches	Renault	8854 ZL 74	17/07/2008	BOM
	Renault	7773 YS 74	22/06/2006	Grue

Véhicule acquis par la CCPMB (en janvier 2013)

Communauté	Véhicule	Immatriculation	Mise en circulation	Type
CCPMB	Renault	CN 313 PH	05/12/2012	Grue

L'un des camions mis à disposition s'est avéré en très mauvais état général. Suite à différentes pannes et vérifications, ce dernier a été retiré du parc.

D'autre part, un camion a été frappé de non-conformité suite au rapport de vérification effectué par l'APAVE, il a également été retiré du parc.

Entretien / Stationnement des véhicules

L'entretien des véhicules et leur remisage ont fait l'objet d'un conventionnement avec les communes de Combloux / Demi-Quartier / Les Contamines / Megève / Passy / Saint-Gervais / Sallanches jusqu'au 01 août 2013.

Ces mêmes communes ont également conventionné pour le stationnement des véhicules, le stationnement étant effectué à la déchèterie pour Megève et en extérieur pour Combloux.



Grue Kinshofer



Grue Simple crochet



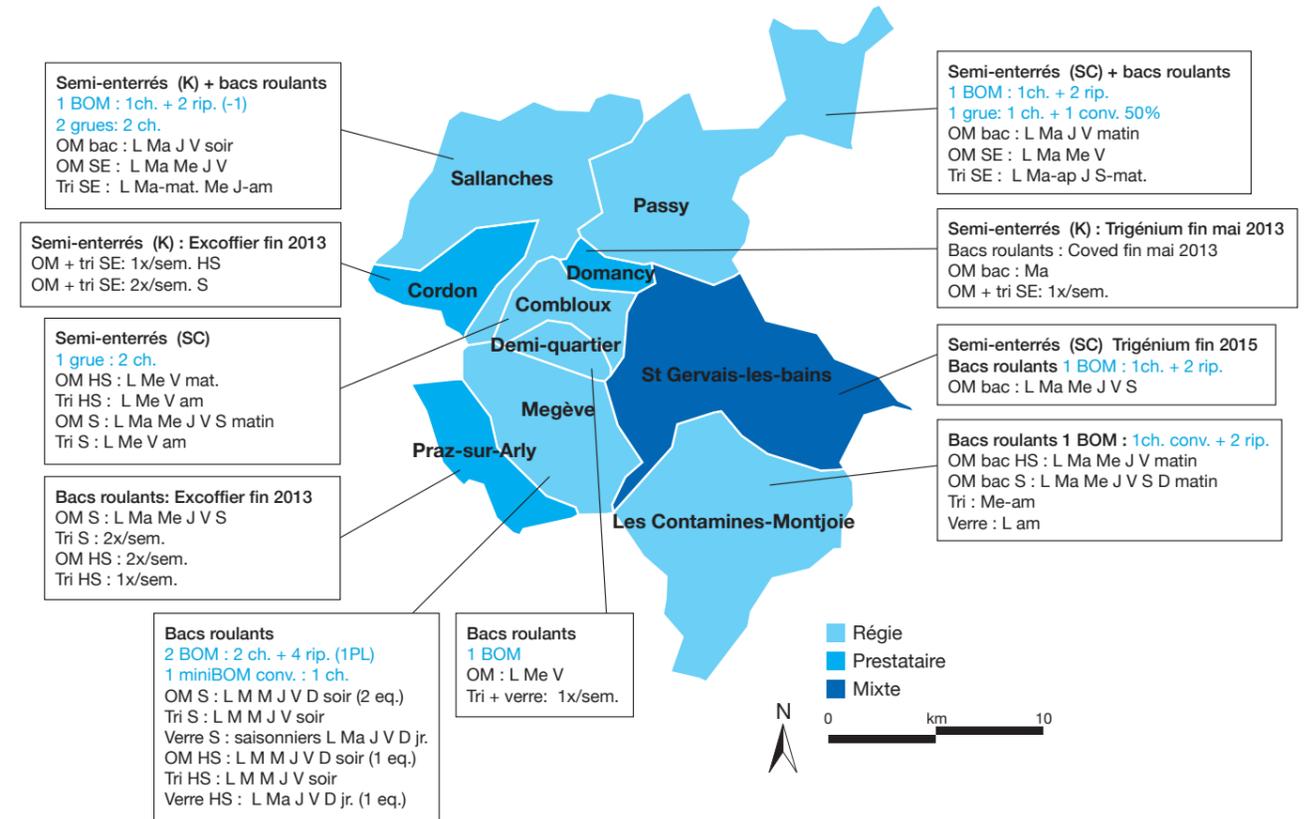
Camion benne classique

Situation au 1^{er} décembre 2013

Arrivée à terme de la convention relative à l'entretien et au stationnement de véhicules sur la commune de Combloux. Seul le stationnement est reconduit. Le véhicule est entretenu au garage de Sallanches.

Organisation générale du service de collecte des déchets ménagers

(K) = Préhension Kinshofer
(SC) = Préhension simple crochet



Le service s'est organisé pour récupérer, dès début 2014, les collectes faites par des prestataires qui arrivent à terme pour les communes de Cordon, Domancy et Praz-sur-Arly.

L'organisation de la collecte

Définition des types de déchets

Ordures ménagères résiduelles :

Il s'agit des déchets ménagers ordinaires provenant des repas et du nettoyage normal des habitations et des bureaux tels que les débris de verre ou de vaisselle, cendres, chiffons, balayures et résidus divers.

Ne sont pas compris dans cette dénomination :

- Les emballages ménagers recyclables.
- Les déblais, gravats, décombres et débris provenant des bâtiments, des travaux publics et particuliers.
- Les déchets contaminants, contaminés, qui proviennent des hôpitaux, cliniques, cabinets médicaux, établissements médicaux-sociaux, ainsi que les déchets spéciaux qui, en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou de leur caractère explosif ou radioactif ne peuvent pas être éliminés par les mêmes voies que les ordures ménagères sans créer de risque pour les personnes et l'environnement.
- Les déchets provenant des établissements artisanaux et commerciaux autres que ceux visés ci-dessus.

Déchets occasionnels ménagers et assimilés :

Entrent dans cette catégorie tous les déchets encombrants ou spécifiques des ménages et assimilés, lourds et/ou volumineux, nécessitant ou non un traitement spécifique et qui ne peuvent pas être ramassés par le camion de collecte des ordures ménagères.

Ces déchets doivent obligatoirement faire l'objet d'apports volontaires en déchèterie.

Exemples :

- monstres métalliques : réfrigérateurs, cuisinières, machines à laver, fours...
- meubles et literies usées
- objets divers tels que les bicyclettes, moquettes, jouets, déchets de bricolage, emballages volumineux, électroménager hors d'usage...

La Collecte des Ordures Ménagères

Les différents modes de collecte :

Les camions Benne à Ordures Ménagères (B.O.M) collectent les déchets ménagers dans les abris équipés de bacs roulants ou les bacs roulants en point de regroupement ou en Porte à Porte (Passy / Sallanches). Les abris se trouvent aux Contamines Montjoie, à Demi-Quartier, à Domancy, à Megève, à Praz-sur-Arly et à Saint-Gervais.

Les camions grue interviennent sur les conteneurs semi-enterrés, aériens ou enterrés à Cordon, Domancy, Passy, Praz-sur-Arly, Saint-Gervais et Sallanches.

La collecte du verre en conteneurs aériens et semi-enterrés est effectuée quant à elle par la société Trigénium – Marché SITOM et la collecte en bacs roulants par la CCPMB.

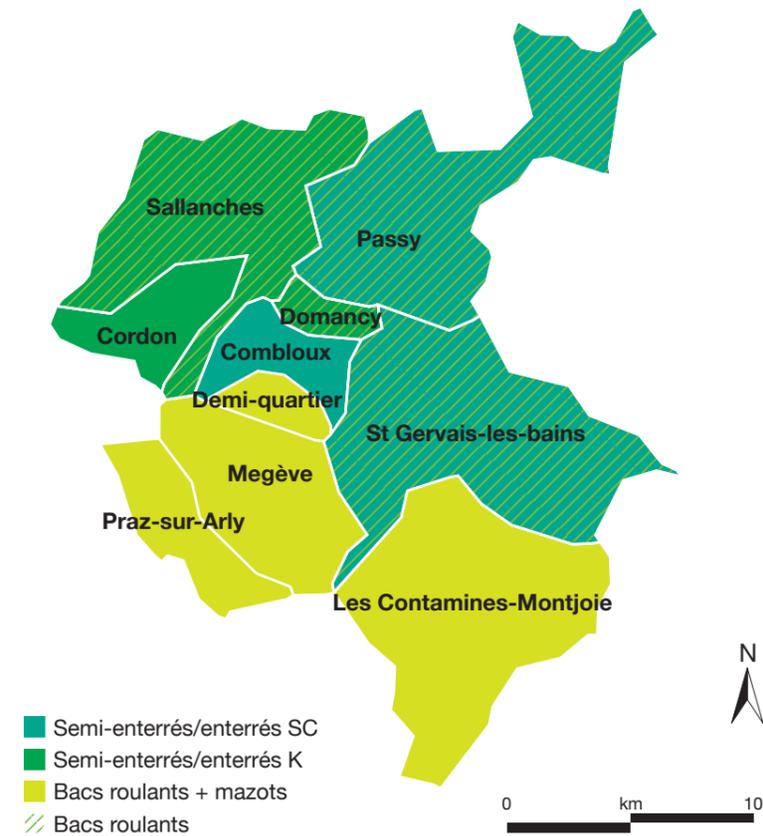
Les installations :



1. Conteneurs semi-enterrés - Préhension kinshofer / 2. Conteneurs semi-enterrés - Préhension simple crochet / 3. Conteneurs aériens - Préhension simple crochet / 4. Conteneurs enterrés - Préhension kinshofer / 5. Mazots / 6. Bacs roulants

Typologie des collectes hors verres

Situation au 01/01/2013



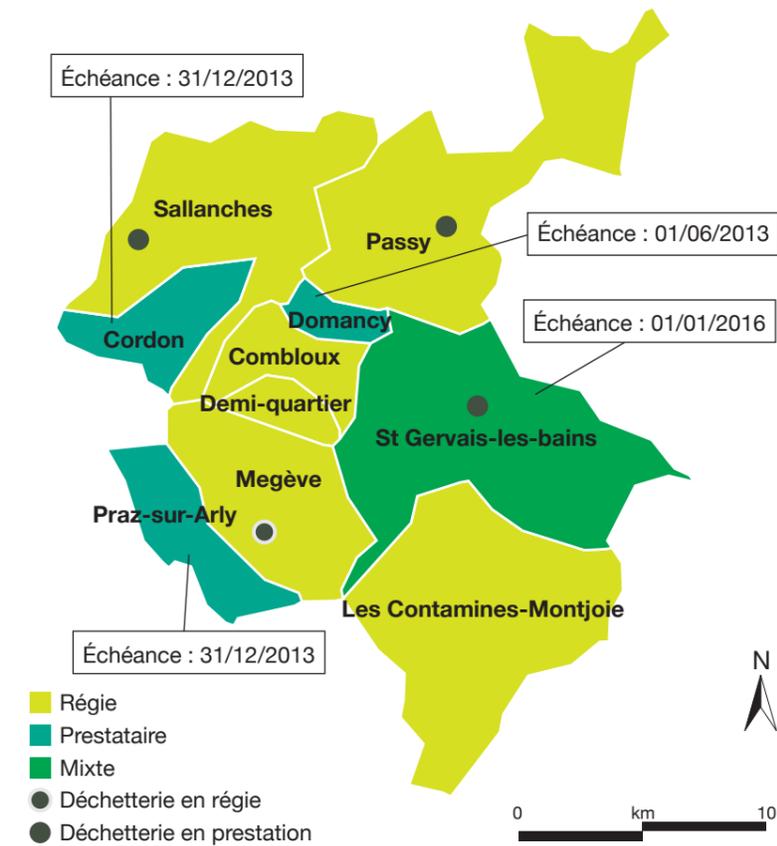
Avant le transfert de compétence, la collecte des Ordures Ménagères était assurée en régie pour 6 communes : Combloux, Demi-Quartier, Les Contamines Montjoie, Megève, Passy et Sallanches.

Pour les 3 autres Communes – Cordon, Domancy et Praz-sur-Arly, des contrats de prestations de service étaient conclus par marchés arrivant à échéance en 2014.

La commune de Saint-Gervais était quant à elle gérée en système mixte : collecte des bacs en régie communale et collecte des semi-enterrés en prestation de service (échéance du marché au 31/12/2015).

Services de collecte des déchets ménagers hors verre

Situation au 01/01/2013



Fréquence des collectes

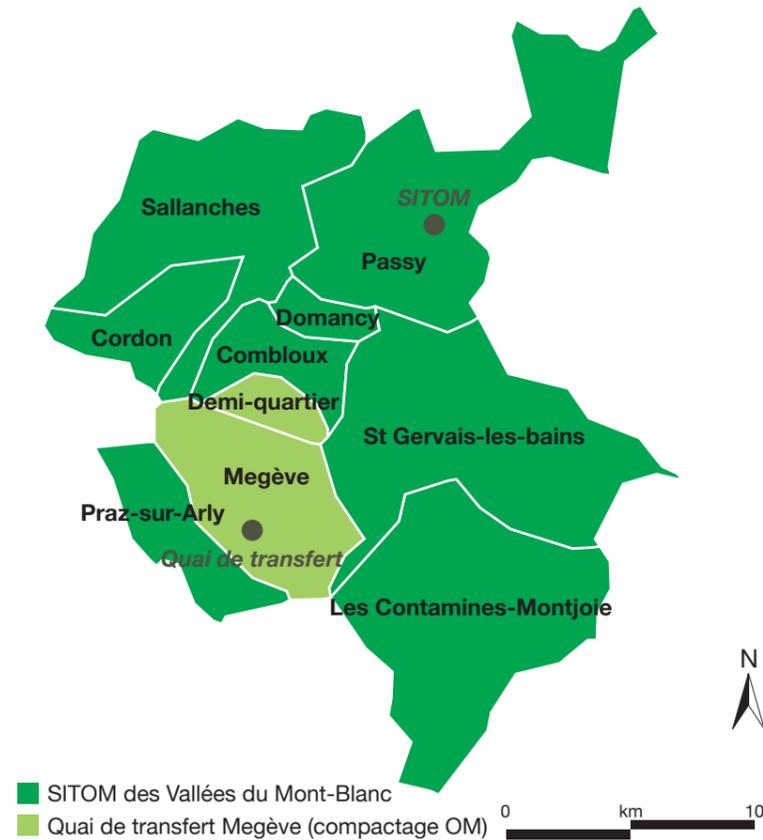
C = nombre de collecte par semaine

	Fréquence OM		Fréquence recyclables	
	hors-saison	saison	hors-saison	saison
Combloux	C3	C6	C2	C3
Cordon	C2	C3		
Demi-Quartier	C1	C2,5	C1	
Domancy		C1	C1	
Les Contamines-Montjoie	C2	C7	C1	C1
Megève	C5		C5	C6
Praz-sur-Arly	C2		C1	C2
Saint-Gervais	C5		C2	C6
Passy		C4	C3	
Sallanches		C5	C3	

La réorganisation du service prévoit d'uniformiser à terme les moyens de collecte (camions) et de pré-collecte (conteneurs semi-enterrés) sur l'ensemble du territoire.



Exutoire des déchets collectés



Le territoire de la Communauté de Communes dispose de deux exutoires, c'est à dire les lieux d'apports des déchets collectés.

- Le SITOM (Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères) regroupe :

- une Usine d'Incineration des Ordures Ménagères (UIOM),
- un quai de transfert des déchets recyclables (compactation et transfert au centre de tri de Villy-le-Pelloux),
- une plateforme de stockage du verre.

- Le quai de transfert de Megève permet de compacter les ordures ménagères avant leur transport au SITOM.

Le transfert de la compétence « Élimination et Collecte des déchets ménagers et assimilés » a induit également la reprise de la gestion des 4 déchèteries du territoire :

- **Passy** : Gestion par délégation au SITOM (Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères), prestation de service société SET Mont-Blanc.
- **Megève** : Exploitation en régie par la CCPMB pour le haut de quai et prestation de service par la société SITA pour le bas de quai.
- **Saint-Gervais** : Exploitation en prestations de services sur Appel d'Offres (Marché détenu par la Société TRIGENIUM).
- **Sallanches** : Exploitation en prestations de services sur Appel d'Offres (Marché détenu par la Société EXCOFFIER).

Liste des marchés en cours

Marchés en cours	Prestataires	Nature du service	Échéance
Megève	VALESPACE	Enlèvement des déchets spéciaux	fin 2015
	SITA MOS	Bas quai déchèterie	fin 2015
Passy	SET MONT-BLANC via SITOM	Haut et bas quai déchèterie	fin 2027
Saint-Gervais	TRIGENIUM	Haut et bas quai déchèterie	fin 2015
Sallanches	EXCOFFIER	Haut et bas quai déchèterie	fin 2015

Comme les habitants peuvent fréquenter n'importe quelle déchèterie, pour permettre le fonctionnement des 4 sites, un règlement unique a été élaboré et approuvé par délibération de la CCPMB en date du **25 septembre 2013**.

Ce document a permis de préciser les conditions d'accueil des usagers ainsi que les particularités de chaque installation : horaires, conditions d'accès, déchets acceptés et refusés etc...

Mise à disposition de locaux

Dans le cadre de ses compétences, le SIVOM du Jaillet avait réalisé sur la commune de Megève en 2003 une déchèterie couverte et fermée pour le compte de ses communes adhérentes (Demi-Quartier, Megève et Praz-sur-Arly).

Les modalités de fonctionnement prévoyaient que le garage situé au-dessous des zones de stockage des déchets soit réservé uniquement à la commune de Megève qui en assumait l'usage et la charge.

D'un commun accord entre la commune et la CCPMB, il a été décidé de mettre à disposition exclusive de la commune de Megève le garage situé sous le quai de la déchèterie.

Une convention a été conclue afin de déterminer les conditions et les modalités de mise à disposition du site ainsi que la refacturation à la commune de Megève et la prise en charge des intérêts d'emprunt et des frais de fonctionnement (électricité ...)



Indicateurs financiers

Informations financières

Le budget du service OM fait partie intégrante du budget de la CCPMB.

Le budget de fonctionnement

En 2013, **les dépenses de fonctionnement** du service OM ont atteint **5 888 326,69 €** (source *compte administratif 2013*). Auxquelles s'ajouteront **1 281 344,14 €** de dépenses de fonctionnement sur des engagements 2013 qui ne pourront être soldés qu'en 2014.

Ces dépenses concernent pour l'essentiel :

Les charges de personnel et frais assimilés, la participation aux charges d'exploitation de l'usine d'incinération et les prestations de service pour la gestion des déchèteries et la collecte des déchets.

En 2013, **les recettes** de fonctionnement du service OM ont atteint **7 166 396,78 €** (source *compte administratif 2013*).

Cela concerne principalement les recettes fiscales issues de la TEOM

Le budget d'investissement

En 2013, **les dépenses d'investissement** ont atteint **366 521,60 € TTC** (y compris reste à réaliser) comprenant notamment :

Des travaux de remplacement ou d'implantation de nouveaux équipements ont été réalisés en 2013, dont la liste figure ci-dessous :

Remplacement d'installation (mazots / semi-enterrés)

- Commune de Megève : remplacement de 2 mazots incendiés,
- Commune de Praz-sur-Arly : Le Bellety (mazot),
- Commune de Saint-Gervais : La Villette (semi-enterrés) et L'Abbaye (semi-enterré incendié).

Nouvelles installations (mazots / semi-enterrés)

- Commune de Domancy : Le Bettoux (semi-enterrés),
- Commune de Praz-sur-Arly : La Rosière (mazot),
- Commune de Sallanches : Rue Jules Ferry (semi-enterrés).

Installations complémentaires (rajout de semi-enterrés)

- Commune de Passy : Champlan (+1), La Ravoire (+1) et Marlioz (+1).

Il n'y a pas eu de **recettes d'investissement** en 2013.

Fiscalité

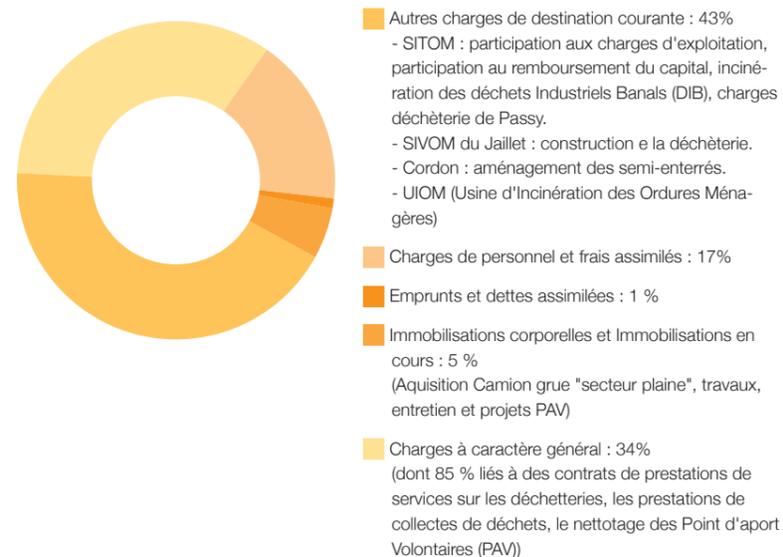
La CCPMB perçoit la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) (cf : *Rapport d'activité global*)

La dette

La dette de la CCPMB provient de la récupération des emprunts des communes héritée du transfert de compétences.

Répartition des dépenses réalisées du service OM

(hors autorisation de crédits)



Profil d'extinction par exercice annuel du 01/01/2013 au 31/12/2026

Début d'exercice (année)	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	CRD fin d'exercice
2013	1 563 292,91 €	129 884,89 €	83 471,31 €	213 356,20 €	1 571 689,52 €
2014	1 571 689,52 €	141 495,78 €	77 361,22 €	218 857,00 €	1 430 193,74 €
2015	1 430 193,74 €	148 665,29 €	70 051,55 €	218 716,84 €	1 281 528,45 €
2016	1 281 528,45 €	156 212,28 €	62 364,40 €	218 576,68 €	1 125 316,17 €
2017	1 125 316,17 €	164 156,71 €	54 279,81 €	218 436,52 €	961 159,46 €
2018	961 159,46 €	172 519,67 €	45 776,69 €	218 296,36 €	788 639,79 €
2019	788 639,79 €	176 523,15 €	36 833,05 €	213 356,20 €	612 116,64 €
2020	612 116,64 €	185 790,53 €	27 565,67 €	213 356,20 €	426 326,11 €
2021	426 326,11 €	195 546,28 €	17 809,92 €	213 356,20 €	230 779,83 €
2022	230 779,83 €	173 919,45 €	7 541,11 €	181 460,56 €	56 860,38 €
2023	56 860,38 €	25 947,60 €	2 036,15 €	27 983,75 €	30 912,78 €
2024	30 912,78 €	9 841,65 €	1 240,19 €	11 081,84 €	21 071,13 €
2025	21 071,13 €	10 297,14 €	784,70 €	11 081,84 €	10 773,99 €
2026	10 773,99 €	10 773,99 €	308,11 €	11 082,10 €	0,00 €
		1 701 574,41 €	487 423,88 €	2 188 998,29 €	

Annexes

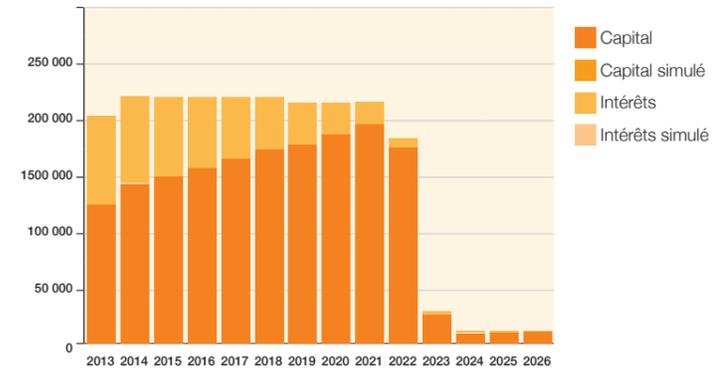
Profil d'extinction détaillé par année - Capital amorti

Référence	Prêteur	Affectation	2013	2014	2015	2016	2017	2018
00000464325	CRÉDIT AGRICOLE DES SAVOIE	Points de tri Cordon	5 983.15 €	6 260.08 €	6 549.81 €	6 852.94 €	7 170.11 €	7 501.96 €
10212756/86/1	CAISSE D'ÉPARGNÉ	Déchèterie Megève	14 912.40 €	15 715.49 €	16 561.85 €	17 453.78 €	18 393.74 €	19 384.34 €
10212817/86/1	CAISSE D'EPARGNE	Déchèterie Megève	16 571.33 €	17 463.76 €	18 404.28 €	19 395.43 €	20 439.96 €	21 540.76 €
10212823/86/1	CAISSE D'EPARGNE	Déchèterie Megève	78 031.29 €	82 233.64 €	86 662.31 €	91 329.48 €	96 248.00 €	101 431.40 €
9146467	CAISSE D'EPARGNE	Points de tri Cordon	-	4 800.00 €	4 800.00 €	4 800.00 €	4 800.00 €	4 800.00 €
008409601	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	Déchèterie Megève	14 386.72 €	15 022.81 €	15 687.04 €	16 380.65 €	17 104.90 €	17 861.21 €
TOTAL :			129 884.89 €	141 495.78 €	148 665.29 €	156 212.28 €	164 156.71 €	172 519.67 €

Évolution du CRD



Flux de remboursement



SITOM des Vallées du Mont-Blanc / Tonnages « Emballages Recyclables »

Source : Rapport d'activité 2013 du SITOM des Vallées du Mont-Blanc

année 2013	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL VERRE 2013	Gisement global **	verre / gisement global en % pond.
Combloux	24,89	17,44	23,54	12,49	12,88	5,32	14,51	18,56	11,76	9,21	6,50	11,58	168,67	1 239,63	13,6 %
Cordon	9,57	5,85	7,26	3,81	6,11	3,63	5,16	10,09	6,34	3,87	3,14	5,25	70,07	376,07	18,6 %
Demi-Quartier	10,40	7,37	11,05	2,58	6,56	1,58	6,59	7,21	3,38	4,40	3,27	3,07	67,45	397,09	17,0 %
Domancy	10,51	6,01	5,02	6,14	2,98	5,52	4,68	9,20	7,74	2,84	7,29	4,27	72,19	534,21	13,5 %
Les Contamines	25,20	27,52	21,93	0,00	6,00	2,76	7,67	25,42	6,65	5,22	7,54	5,87	141,77	989,03	14,3 %
Megeve	83,15	67,01	64,66	45,92	11,50	11,42	45,81	42,20	42,09	22,39	18,06	41,55	495,76	3 819,36	13,0 %
Passy	45,51	29,62	31,27	31,89	27,02	30,12	30,08	57,50	29,68	27,17	26,72	24,36	390,94	3 904,98	10,0 %
Praz-sur-Arly	10,80	14,66	14,66	13,28	7,80	0,00	11,50	8,60	15,56	0,00	7,36	7,60	109,67	1 015,03	10,8 %
Saint-Gervais	46,95	48,25	51,18	48,10	29,55	17,30	32,49	42,74	32,79	26,20	23,86	28,05	427,45	2 943,44	10,8 %
Sallanches	75,13	42,03	42,41	45,88	61,39	41,82	43,47	47,71	44,55	39,44	37,29	46,82	567,93	5 555,35	14,5 %
CCPMB	342,11	263,60	272,97	210,09	171,78	119,47	201,94	269,23	200,54	140,74	141,03	178,41	2 511,90	20 774,19	12,1 %
TOTAL 2013	558,64	459,74	477,56	365,99	267,08	205,42	351,66	464,80	330,32	239,74	216,31	313,79	4 251,04	33 032,45	12,9 %
TOTAL 2012	529,73	498,77	488,77	331,46	243,74	253,14	368,68	450,95	294,61	277,25	209,15	276,87	4 222,78		
Évolution 2012/2013	5,46 %	- 7,83 %	- 2,23 %	10,42 %	9,58 %	- 18,85 %	- 4,62 %	3,07 %	12,12 %	-13,53 %	3,42 %	13,34 %	0,7 %		

** Gisement global = verre + emballages + OM résiduelles

SITOM des Vallées du Mont-Blanc / Gisement global**

Source : Rapport d'activité 2013 du SITOM des Vallées du Mont-Blanc

année 2013	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL 2013	Total 2012	évolution 2012/2013
Combloux	136,65	133,06	145,42	82,03	79,10	69,26	114,49	139,28	80,58	74,87	73,00	111,90	1 239,63	1 226,35	1,1 %
Cordon	33,95	34,39	38,50	26,51	28,13	22,73	33,68	50,29	30,36	23,23	21,16	33,15	376,07	410,10	- 8,3 %
Demi-Quartier*	69,40	56,43	69,20	35,94	27,54	25,58	43,89	43,87	3,38	4,40	14,99	3,07	397,09	410,10	- 26,7 %
Domancy	51,05	40,73	41,72	49,36	44,44	42,96	49,42	45,06	42,32	46,04	41,07	40,05	534,21	527,18	1,3 %
Les Contamines	124,08	120,36	139,79	60,96	39,54	37,34	94,29	132,24	50,45	69,86	39,36	80,77	989,03	966,49	2,3 %
Megeve	558,07	484,25	486,40	254,96	139,00	154,82	309,03	366,18	234,13	212,37	188,22	431,93	3 819,36	3 630,56	5,2 %
Passy	340,69	294,38	323,11	339,35	320,14	303,04	357,74	368,28	315,78	327,15	284,76	330,56	3 904,98	4 046,85	- 3,5 %
Praz-sur-Arly	112,46	118,70	129,00	80,86	60,80	46,40	88,41	121,84	67,26	42,46	64,24	82,70	1 015,03	971,58	4,5 %
Saint-Gervais	308,43	317,19	339,94	240,80	188,39	162,70	281,69	329,96	204,21	152,58	172,37	245,29	2 943,44	2 946,54	- 0,1 %
Sallanches	499,75	410,19	447,07	482,34	484,07	426,62	488,19	435,63	465,09	488,42	438,87	489,12	5 555,35	5 497,66	1,0 %
CCPMB	2 234,53	2 009,68	2 160,14	1 653,11	1 410,94	1 291,94	1 860,81	2 032,03	1 493,56	1 441,38	1 338,04	1 848,53	20 774,19	20 765,11	0,0%
TOTAL 2013	3 553,58	3 226,92	3 482,22	2 668,02	2 209,88	2 043,73	2 999,92	3 385,11	2 369,95	2 200,79	2 019,53	2 872,81	33 032,45	33 128,13	- 0,3 %
TOTAL 2012	3 600,25	3 453,56	3 458,70	2 538,55	2 190,58	2 221,64	2 879,19	3 415,69	2 264,63	2 291,27	2 066,30	2 747,79	33 128,13		
Évolution 2012/2013	- 1,3%	- 6,6%	0,7 %	5,1 %	0,9 %	- 6,0 %	4,2 %	- 0,9 %	4,7 %	-3,9 %	- 2,3 %	+ 0,7 %	- 0,3%		

* Collecte avec Megeve depuis septembre 2013

** Gisement global = Verre + Emballages + OM résiduelles

SITOM des Vallées du Mont-Blanc / Tonnages « Ordures ménagères résiduelles »

Source : Rapport d'activité 2013 du SITOM des Vallées du Mont-Blanc

année 2013	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL OM 2013	2012	Évolution 2012/2013
Combloux	95,78	100,44	96,86	55,50	49,04	50,720	81,06	100,88	54,98	48,86	52,26	78,98	865,36	860,20	1,8 %
Cordon	19,54	23,64	25,22	17,08	17,06	14,52	22,56	32,14	18,38	14,28	13,66	21,68	239,17	289,97	- 17,3 %
Demi-Quartier *	54,12	44,94	53,24	29,34	18,54	20,50	32,10	36,06	0,00	0,00	11,72	0,00	300,56	425,80	- 29,4 %
Domancy	31,96	29,02	30,68	35,00	34,28	31,34	35,76	29,72	27,50	34,60	27,40	27,90	375,16	377,26	- 0,6 %
Les Contamines	88,20	84,22	108,22	49,80	27,96	29,70	75,76	96,38	37,80	54,52	26,40	68,38	747,34	709,34	5,4 %
Megeve *	450,44	399,44	404,16	190,46	114,64	123,72	242,54	304,64	170,08	165,58	153,08	369,84	3 089,12	2 873,76	7,5 %
Passy	246,42	221,24	243,30	259,06	249,02	230,02	282,08	266,78	243,32	253,48	216,52	258,18	2 970,26	3 058,0	- 2,9 %
Praz-sur-Arly	95,00	97,82	107,05	62,34	46,50	41,76	69,27	105,24	47,52	37,44	51,54	68,22	829,70	786,89	5,6 %
Saint-Gervais	239,24	243,16	258,94	165,12	137,40	126,64	220,26	255,60	150,90	106,82	127,73	188,66	2 220,47	2 251,58	- 1,4 %
Sallanches	358,54	308,62	337,82	364,66	350,52	325,68	375,22	326,94	349,70	372,78	337,32	373,86	4 181,66	4 181,44	0,0 %
CCPMB	1 679,24	1 553,04	1 665,49	1 228,36	1 045,80	994,60	1 436,61	1 554,38	1 100,18	1 088,36	1 017,63	1 455,70	15 819,39	15 803,14	0,1 %
TOTAL 2013	2 674,38	2 486,44	2 486,46	2 004,13	1 682,64	1 584,61	2 324,58	2 584,69	1 772,83	1 700,20	1 658,49	1 554,82	2 243,94	25 268,01	- 0,4 %
TOTAL 2012	2 755,76	2 663,59	2 661,11	1 909,29	1 670,02	1 711,22	2 200,38	2 618,06	1 700,20	1 711,58	1 590,67	2 187,08	25 378,96		
Évolution 2012/2013	- 2,95 %	- 6,65 %	1,33 %	4,97 %	0,76 %	- 7,40 %	5,64 %	- 1,27 %	4,24 %	-3,10 %	- 2,25 %	2,60 %	- 0,40 %		

SITOM des Vallées du Mont-Blanc / Tonnages « Emballages Recyclables »

Source : Rapport d'activité 2013 du SITOM des Vallées du Mont-Blanc

année 2013	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL RECY-CLABLES 2013	Gisement global **	recyclages / gisement global en % pond.
Combloux	15,98	15,18	14,04	17,18	13,22	18,92	19,82	19,84	13,84	16,80	14,24	21,34	205,60	1 239,63	16,6%
Cordon	4,84	4,90	6,02	5,62	4,96	4,58	5,96	8,06	5,64	5,08	4,36	6,22	66,24	376,07	17,6 %
Demi-Quartier *	4,88	4,12	4,92	4,02	2,44	3,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29,08	397,09	7,3 %
Domancy	8,58	5,70	6,02	8,22	7,18	6,10	8,98	6,14	7,08	8,60	6,38	7,88	86,86	534,21	16,3%
Les Contamines	10,68	8,62	9,64	11,16	5,58	4,88	10,86	10,44	6,00	10,12	5,42	6,52	99,92	989,03	10,1 %
Megeve	24,48	17,30	17,58	18,58	12,86	19,68	20,68	19,34	21,96	24,40	17,08	20,54	234,48	3 819,36	6,1 %
Passy	48,76	43,52	48,54	48,40	43,26	42,90	45,58	44,00	42,78	46,50	41,52	48,02	543,78	3 904,98	13,9%
Praz-sur-Arly	6,66	8,38	7,38	5,24	6,30	4,64	7,64	8,00	4,18	5,02	5,34	6,88	75,66	1 015,03	7,5 %
Saint-Gervais	22,24	25,78	29,72	27,58	21,44	18,76	28,94	3,62	20,52	19,56	20,78	26,58	295,52	2 943,44	10,0 %
Sallanches	66,08	59,54	66,84	71,80	72,16	59,12	69,50	60,98	70,84	76,20	64,26	68,44	805,76	5 555,35	14,5 %
CCPMB	213,18	193,04	221,68	214,66	193,36	177,38	222,26	208,42	192,84	212,28	179,38	214,42	2 442,90	20 774,19	11,8 %
TOTAL 2013	320,56	280,74	308,20	297,90	260,16	253,70	323,68	33							



Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

Communauté de Communes Pays du mont Blanc • 648, chemin des Prés Caton • P.A.E. du Mont-Blanc • 74190 PASSY
Tél. : 04 50 78 72 10 • Fax : 04 50 78 25 79 • contact@ccpmb.fr